

## LA LETTRE

## DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

N°10

février 2015

### LE SOMMAIRE DE LA LETTRE N°10

#### L'édito du Président du Cercle

- En pensant à Jacques Barrot

#### Coté Epargne

- Les chiffres du Cercle de l'épargne
- Les fourmis allemande et française au coude à coude
- Argent trop cher ?
- Ne touchez pas au grisbi !
- L'année passable du Livret A
- Le PEL ou l'effet d'aubaine
- Quand l'assurance-vie vire en tête

#### Côté Retraite

- Espérance de vie, la course en tête des femmes
- Pensions, la course de fond des femmes
- Dépendance, la belle arlésienne
- Quand les retraités cherchent le sud...
- Quand le centenaire se banalise

#### Dossier du mois

- 66 millions de Français et moi, et moi

#### Agenda et infos du Cercle

## L'EDITO DU PRESIDENT

### En pensant à Jacques Barrot...

Il y a vingt ans, commençait l'examen de la proposition de loi relative au plan d'épargne retraite dont j'étais à l'origine. Après de longs débats, elle fut promulguée le 25 mars 1997. Avec cette loi, la France a failli se doter de véritables fonds de pension. Du fait de la non-publication des décrets d'application puis de son abrogation, en 2002, par le Gouvernement de Lionel Jospin, notre pays a manqué le coche. Cette proposition de loi, je l'avais rédigée, en partant du constat du Livre Blanc sur les retraites de Michel Rocard et en m'inspirant de plusieurs exemples étrangers. J'avais demandé conseils auprès de nombreux spécialistes et auprès d'hommes politiques expérimentés comme Philippe ou Valéry Giscard d'Estaing. Je m'étais également inspiré du travail de mon ami, Jacques Barthélémy, sur les travailleurs indépendants.

Le Plan d'Epargne Retraite que nous souhaitions alors développer reposait sur un contrat signé entre un employeur et un Fonds d'Epargne Retraite. Ce contrat pouvait être institué par accord collectif d'entreprise ou par un accord de branche professionnelle ou interprofessionnelle signé à un échelon local, régional ou national. A défaut d'accord, l'employeur pouvait souscrire un tel contrat de manière unilatérale. Si un an après la promulgation de la loi, l'employeur n'avait pas institué de PER, les salariés avaient la possibilité de demander une adhésion individuelle à un plan existant. Nous avons, par ailleurs, prévu la portabilité des plans.

Durant toute la discussion, j'ai reçu l'appui de Jacques Barrot qui nous a quitté, il y a quelques semaines, et à qui je souhaite rendre un brillant hommage. Que ce soit en tant que Président de la Commission des Finances ou en tant que Ministre des Affaires sociales, il était, au sein de la majorité de l'époque parmi ceux qui comprenaient le mieux le défi du financement des retraites. Il a été très tôt un partisan raisonnable de la capitalisation. Son engagement éclairé a permis d'améliorer le texte et d'y instiller une forme de participation. Les Fonds d'Epargne Retraite devaient être, en effet, des structures spécifiques dotées de comités de surveillance constitués de représentants des adhérents. Avec le recul, je crois que nous aurions dû aller plus loin en la matière avec la présence de représentants des partenaires sociaux. Dans les Fonds de Commun de Placement Entreprise, les représentants des syndicats jouent bien souvent un rôle d'aiguillon auprès des gestionnaires de fonds. Une génération est passée ; certes, en 2003 ont été créés le PERP et le PERCO. Ces deux produits qui ne sont pas sans qualité n'ont toutefois pas permis de développer le second étage de la retraite. Même si « le train ne repasse jamais deux fois », les problématiques des années 90 demeurent : l'orientation de l'épargne vers les entreprises et le maintien du niveau de vie des futurs retraités.

**Jean-Pierre Thomas**  
**Président du Cercle de l'Épargne**

## COTE EPARGNE

### LES CHIFFRES DU CERCLE DE L'EPARGNE

	Rendement Résultats connus	Encours
Livret A et LDD (décembre 2014)	1 %	365,1
PEL	2,0 % hors prime au 1 <sup>er</sup> février	208,2
CEL	0,75 % hors prime	31,242
Livret d'épargne jeune	Minimum 1 %	6,816
Livret d'Épargne Populaire	1,5 %	45,916
Livrets ordinaires fiscalisés	0,96 %	172,418
<b>Assurance-vie</b> Rendement des fonds euros en 2014 Rendement moyen des unités de compte en 2014	2,5 % 4,7 %	1515
<b>CAC 40</b> Résultat mois de janvier 2015 Résultat 2014 Résultat 2013 Résultat 2012	4604 +7,76 % -0,54 % +18 % + 12 %	
<b>Taux directeurs au 31/01/15</b> USA BCE Japon	0,25 % 0,05 % 0,1 %	
Taux de l'OAT à 10 ans (France) Bund allemand à 10 ans US T-bund à 10 ans (Etats-Unis) Au 31 janvier 2015	0,547 % 0,304 % 1,653 %	

Source Banque de France – FFSA – GEMA-AMF

## Les fourmis allemande et française au coude à coude

Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2014, le taux d'épargne des ménages français est remonté. Il s'élève à 15,8 % du revenu disponible brut contre 15,6 % au deuxième trimestre et 15,1 % en 2013. Le taux d'épargne des Allemands est stable à 16,3 % quand celui des Espagnols chute. Celui des Italiens remonte fortement depuis deux ans pour atteindre plus de 12 %. Au sein de la zone euro, le taux d'épargne moyen des ménages est de 13,1 %.

## Argent trop cher ?

Les Français, pour le court terme, optent de plus en plus pour le compte courant. En revanche, pour le long terme, ils plébiscitent l'assurance-vie. Il n'en demeure pas moins que les flux de placements financiers des ménages français se tarissent depuis le début de la crise financière. Sur les trois premiers trimestres de 2014, ce flux s'est élevé à 53,8 milliards d'euros contre 62,8 milliards d'euros sur la même période de 2013. En retenant les quatre derniers trimestres connus, les flux financiers s'élèvent à 65,4 milliards d'euros. L'épargne des ménages est de plus accaparée par les remboursements des emprunts immobiliers et est également constituée de réemploi d'intérêts ou de dividendes. Les capacités nouvelles d'épargne diminuent même si le pouvoir d'achat s'est accru en 2014 du fait de la diminution de l'inflation.

### Flux financiers

En milliards d'euros	2011	2012	2013	2013 / 2014 4 derniers trimestres (2013T3 – 2014T3)
Flux financiers	100,3	97,2	74,8	65,4

## Ne touchez pas au grisbi !

Les dépôts à vue ont augmenté de plus de 18 milliards d'euros en 2014. Les ménages ont également accru la part du numéraire (billets / pièces) de près de 5 milliards d'euros en 2014. Les Français laissent de plus en plus d'argent sur leurs comptes courants par précaution et par désintérêt pour le Livret A. Ils considèrent que le rendement de 1 % ne justifie par l'effort de placer une partie de leurs liquidités sur les livrets défiscalisés. L'augmentation des dépôts à vie et du numéraire traduit également le haut niveau d'inquiétude des ménages qui veulent conserver un fort volant de liquidités.

### Evolution des flux financiers

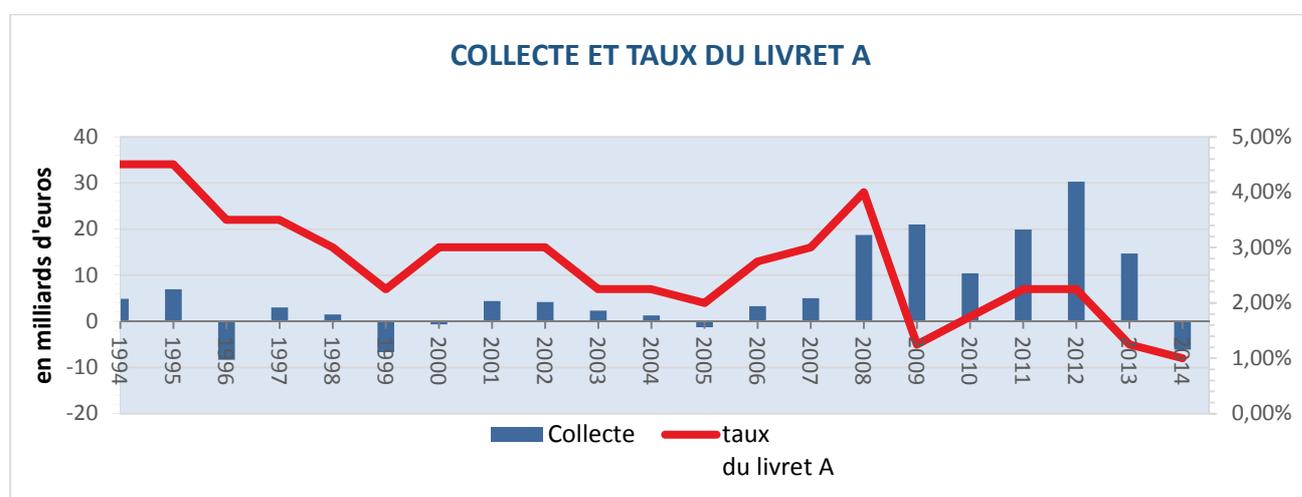
En milliards d'euros	2012	2013	2014
Dépôts à vue	-4,9	+16,6	+18,3

## Livret A mention passable

Le produit d'épargne le plus populaire, détenu par plus de 63 millions de résidents en France, a enregistré en 2014 sa 5<sup>ème</sup> année de décollecte en vingt ans (1996, 1999, 2000, 2005, 2014). L'année dernière, la décollecte a atteint 6,13 milliards d'euros. Pour obtenir un tel montant de décollecte, il fallait remonter à 1996 où elle avait atteint 8,3 milliards d'euros. L'encours du Livret A est revenu de 266 à 263 milliards d'euros de fin 2013 à fin 2014. Il faut néanmoins souligner que depuis 2008, l'encours a progressé de 100 milliards d'euros.

### Evolution de la collecte pour le Livret A

collecte	2011	2012	2013	2014
Livret A	19,9	30,3	14,7	-6,13



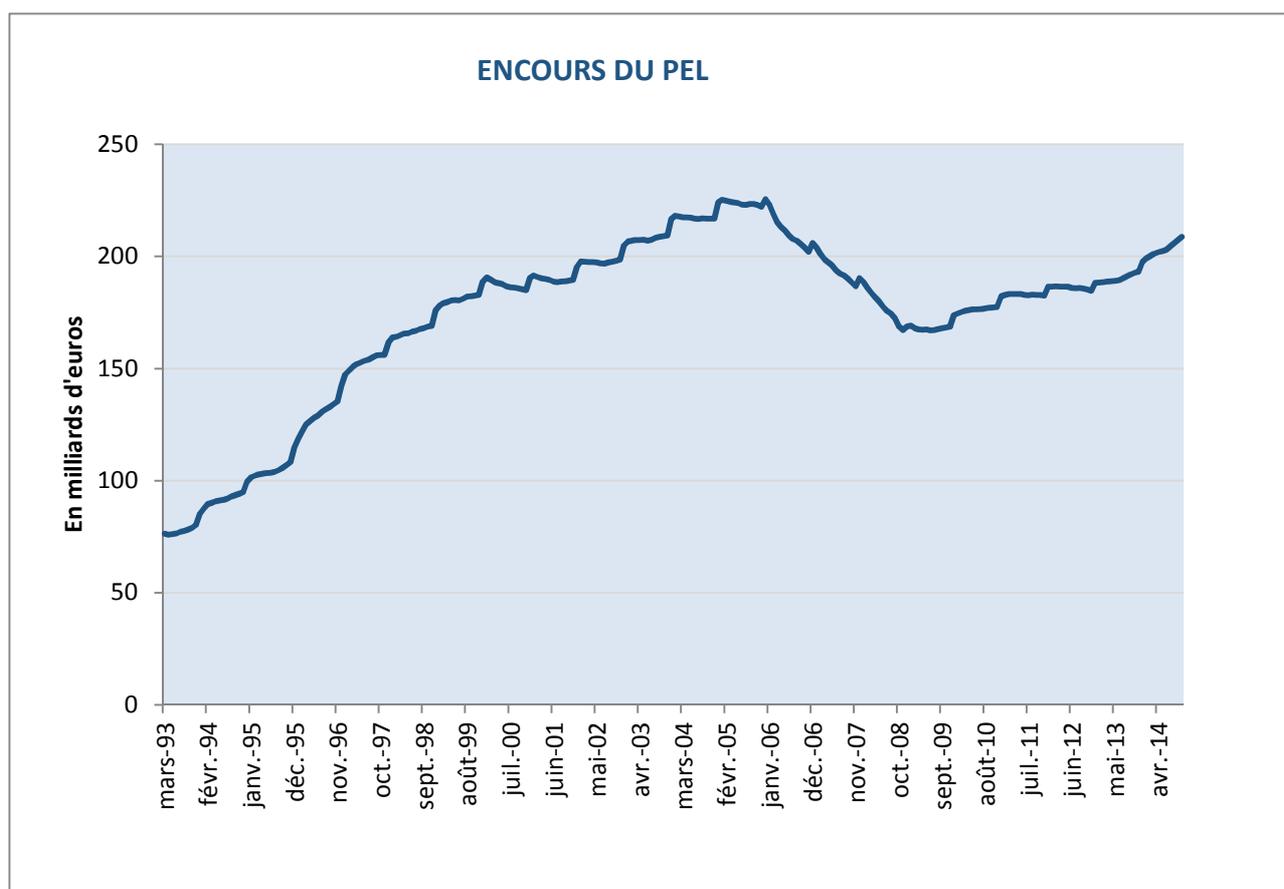
Le Livret A a achevé un cycle de forte croissance porté tout à la fois par la crise financière qui a favorisé l'épargne de court terme garantie par l'Etat et par le relèvement du plafond à 22 950 euros. Après trois années de forte collecte, une correction est intervenue en 2014 favorisée par la baisse à 1 % du rendement.

## LE PEL ou l'effet d'aubaine

L'épargne contractuelle a fortement progressé dopée par le Plan d'Epargne Logement et son rendement attractif. Les flux en faveur du seul PEL ont dépassé 12 milliards d'euros en 2014. Ce produit efface la baisse de l'encours constaté après le durcissement du régime fiscal pour les plans de plus de 12 ans.

### Flux PEL – PEP

En milliards d'euros	2012	2013	2014
PEL – PEP	+ 1,2	+8,4	+17,5

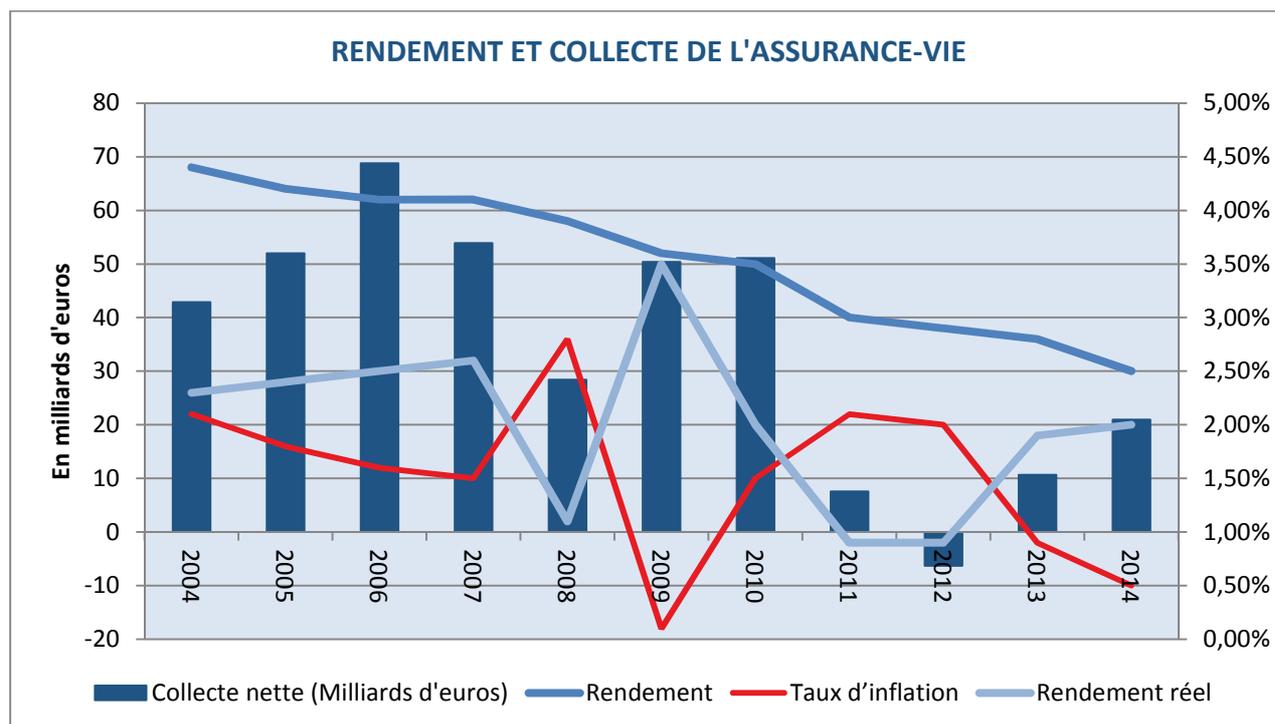


### L'assurance-vie vire en tête

L'assurance-vie a bien surmonté l'année 2014 avec une collecte nette de 21 milliards d'euros. Le maintien de taux de rendements relativement élevés a joué en faveur de ce produit dont l'encours atteint désormais 1515 milliards d'euros. Les moindres tensions financières sur les dettes publiques et l'éloignement de la crise financière ont contribué à ce succès. La pérennisation du régime fiscal de ce produit par le Gouvernement a rassuré les épargnants qui ont été échaudés par les mesures prises en 2012. Avec la fiscalisation accrue des livrets bancaires aux faibles taux de rendement et celle des comptes titres, la compétitivité de l'assurance-vie s'est améliorée.

Le taux de rendement des fonds euros pour 2014 est de 2,5 % en baisse de 0,3 point par rapport à 2013, une diminution moins forte que la contraction de l'inflation.

Les Français sont à la recherche de rendement et acceptent de prendre plus de risques. Les unités de compte dont le rendement a été de 4,7 % en 2014 contre 8 % en 2013 ont fortement progressé l'année dernière, +27 %. Elles représentent 20 % de la collecte nouvelle marquant une petite rupture.



	Rendement	Taux d'inflation	Rendement réel	Collecte nette en mds d'euros
2004	4,4 %	2,1 %	2,3 %	42,9
2005	4,2 %	1,8 %	2,4 %	52,0
2006	4,1 %	1,6 %	2,5 %	68,8
2007	4,1 %	1,5 %	2,6 %	53,9
2008	3,9 %	2,8 %	1,1 %	28,4
2009	3,6 %	0,1 %	3,5 %	50,4
2010	3,5 %	1,5 %	2 %	51,1
2011	3,0 %	2,1 %	0,9 %	7,6
2012	2,9 %	2,0 %	0,9 %	-6,3
2013	2,8 %	0,9 %	1,9 %	10,7
2014	2,5 %	0,5 %	2,0 %	21

## COTE RETRAITE

### Espérance de vie, les femmes, la course en tête

Naturellement, il naît plus de petits garçons que de petites filles mais cette surreprésentation masculine s'estompe assez rapidement. Du fait de la surmortalité masculine, la prédominance des femmes s'amplifie avec la progression de l'âge. Le point de bascule intervient à 24 ans, âge à partir duquel les générations comportent plus de femmes que d'hommes. A 60 ans, le déséquilibre demeure limité avec 52 % de femmes mais il s'accroît fortement après 70 ans. Ainsi, à 75 ans, les femmes représentent 55,4 % de la cohorte et 64 % à 85 ans.

### Pensions, la course de fond des femmes

Les retraités femmes, 7,9 millions au 31 décembre 2012, continuent à avoir des pensions inférieures à celles des hommes. Les femmes perçoivent des retraites 40 % inférieures à celles des hommes, 987 euros contre 1 617 euros. Cet écart se réduit à 26 % en prenant en compte les pensions de réversion dont les femmes sont les principales bénéficiaires. Une femme sur deux perçoit le minimum contributif ou le minimum garanti pour les fonctionnaires contre 34 % pour les hommes. Deux retraités sur trois vivant sous le seuil de pauvreté sont des femmes. Les plus faibles rémunérations, le travail à temps partiel, les interruptions de carrière expliquent cet écart. Depuis une dizaine d'année, il faut souligner que la différence homme / femme s'estompe. De 2004 à 2012, le montant des pensions des femmes a progressé de 30 % contre une hausse de 25 % pour celles des hommes.

82 % des femmes de la génération 1946 ont pris leur retraite à taux plein soit le même taux que les hommes. 11 % sont partis avec une surcote contre 12 % des hommes.

### Dépendance, La belle arlésienne

La dépendance est toujours une question qui attend sa réponse. Selon une enquête réalisée par TNS Sofres, plus de 80 % des Français âgés entre 45 et 75 ans se déclarent concernés à titre personnel ou pour leurs proches. 64 % ont été confrontés à une personne dépendante dans leur entourage familial au cours des 15 dernières années. 13 % affirment s'occuper d'une personne dépendante.

79 % personnes confrontées à un problème de dépendance pour un de leurs proches ont pris des dispositions pour le maintien à domicile. 37 % ont pris des dispositions pour un hébergement en établissement spécialisé.

Même si la solidarité familiale est importante, la gestion de la dépendance a obligé 75 % des personnes concernées à faire appel à une ou plusieurs aides extérieures.

85 % des personnes concernées auraient aimé trouver les bonnes personnes pour gérer la dépendance de leur proche. 81 % auraient souhaité être relayées afin d'avoir un répit. 79 % auraient apprécié un appui pour l'organisation pratique.

Les Français de 45 à 75 ans se sentent moyennement informés. Ils ont du mal à évaluer le coût de la dépendance :

- 57 % n'ont pas encore réfléchi au risque de dépendance et ne veulent pas y penser ;
- 24 % indiquent avoir pris des dispositions ; ce pourcentage reste stable depuis 7 ans ;
- 12 % mentionnent qu'ils ont souscrit un contrat dépendance.

Près des trois quarts des 45/75 ans considèrent que l'Etat doit prendre en charge la dépendance. Néanmoins, près des deux tiers jugent nécessaire que l'Etat favorise le développement de contrats dépendance individuelle et près de 40 % indiquent qu'ils pourraient être intéressés par ce type de contrat.

### **Quand les retraités cherchent le sud...**

Les migrations des actifs et des retraités modifient la répartition de la population sur le territoire. Les actifs se concentrent de plus en plus dans les grandes métropoles et se détournent des petites villes et des villes moyennes. Les retraités si leurs moyens leur permettent migrent vers les côtes, atlantiques ou méditerranéennes. Leur proportion est importante dans les zones rurales du fait des départs des actifs. Il y a également le retour dans les régions d'origine qui permet un repeuplement. Ce phénomène est constaté en Corrèze ou dans certaines parties du Sud-Ouest. Les migrations de retraités concernent en premier lieu la Corse qui a gagné 40 000 habitants en 10 ans. En effet, la population de l'île de Beauté est passée de 283 972 en 2004 à 323 092 en 2014. Il s'agit tout à la fois du retour « au village » de Corses ayant travaillé sur le continent et de l'installation de continentaux pour profiter de conditions de vie agréables. 28 % de la population vivant en Corse à plus de 60 ans. Cette proportion atteint 32 % dans la région Limousin. Suivent l'Auvergne, la Bourgogne et le Poitou Charente avec 29 %, puis l'Aquitaine, la Basse-Normandie et le Languedoc-Roussillon avec 28 %. La moyenne nationale est de 24 %. Les régions où la part des 60 ans et plus est la plus faible sont l'Île-de-France (19 %), le Nord-Pas-de-Calais (22 %), l'Alsace et la région Rhône-Alpes (23 %).

### **Quand le centenaire se banalise**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la France comptait 24 214 personnes nées avant 1914. 85 % de ces centenaires sont des femmes. Le nombre de centenaires pourrait atteindre 200 000 en 2050.

## DOSSIER

### 66 millions de Français et moi, et moi...

Le 13 janvier 2015, l'INSEE a rendu public les dernières données statistiques sur l'évolution de la démographie en France. La population a continué de croître essentiellement grâce à l'excédent naturel. L'espérance de vie a retrouvé son rythme de progression tendancielle. Le taux de fécondité semble s'être stabilisé autour de deux.

#### Une population toujours en augmentation

La France comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, 66,318 millions d'habitants dont 64,2 millions pour la France métropolitaine soit un gain d'un peu plus de 300 000 personnes en 2014. Le solde naturel est de 264 000. Le solde migratoire est à un niveau historiquement bas à moins de 40 000.

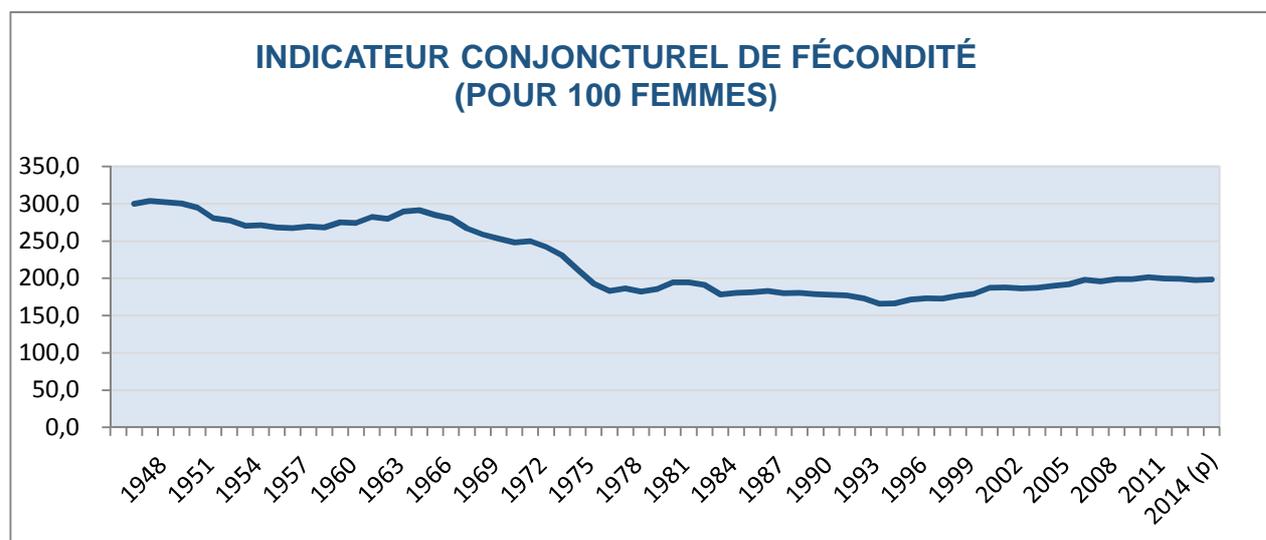
La France représente 0,9 % de la population mondiale et 13 % de la population européenne derrière l'Allemagne (15,9 %) et devant le Royaume-Uni (12,7 %). En dix ans l'écart entre la France et l'Allemagne s'est réduit de 5,5 millions. Il est passé de 20,3 à 14,8 millions. Le Royaume-Uni rattrape la France ; l'écart étant passé de 2,5 à 1,7 million toujours au cours de ces dix dernières années.

Le nombre de naissances reste élevé en ayant atteint 820 000 naissances quand le nombre de décès s'est légèrement contracté à 556 000 décès. La diminution du nombre de décès, en 2014, est liée à un hiver clément accompagné d'épidémies de gripes moins violentes qu'en 2012 et 2013.

#### Le renouvellement des générations presque assuré

Le taux de fécondité est de 2 enfants par femme. La moyenne européenne est de 1,58. Seule l'Irlande fait mieux que la France en Europe. Après avoir augmenté durant toute la première décennie du nouveau siècle, le taux de fécondité s'est stabilisé autour de deux depuis quatre ans.

L'âge moyen des mères à leur accouchement est de 30,3 ans tous rangs de naissance confondus. En 2004, l'âge moyen était de 29,5 ans. L'âge augmente en fonction du niveau de diplôme de la mère et en fonction de son activité professionnelle.



### L'espérance de vie reprend son rythme de croissance

L'espérance de vie à la naissance est en France de 85,4 ans pour les femmes et de 79,2 ans pour les hommes.

Après avoir diminué en 2012 de 0,2 an, l'espérance de vie des femmes avait retrouvé en 2013 son niveau de 2012. En 2014, elle progresse de 0,4 mois. En 10 ans, l'espérance de vie des femmes a progressé de 1,6 an.

Les hommes continuent de combler leur retard sur les femmes. Leur espérance de vie a progressé d'une demi-année en 2014.

En 1946, l'espérance de vie à la naissance était de 59,9 ans pour les hommes et de 65,2 ans pour les femmes. En 1974, elle s'élevait à 68,9 ans pour un homme et à 76,7 ans pour une femme.

En France métropolitaine, pour l'espérance de vie à la naissance, les hommes ont réduit leur écart avec les femmes. Elle est passée en 20 ans de 73,7 à 79,3 ans pour les hommes quand celle des femmes est passée de 81,9 à 85,5. L'écart qui atteignait, en 1994, 8,2 ans s'est ainsi contracté en 2014 à 6,2 ans.

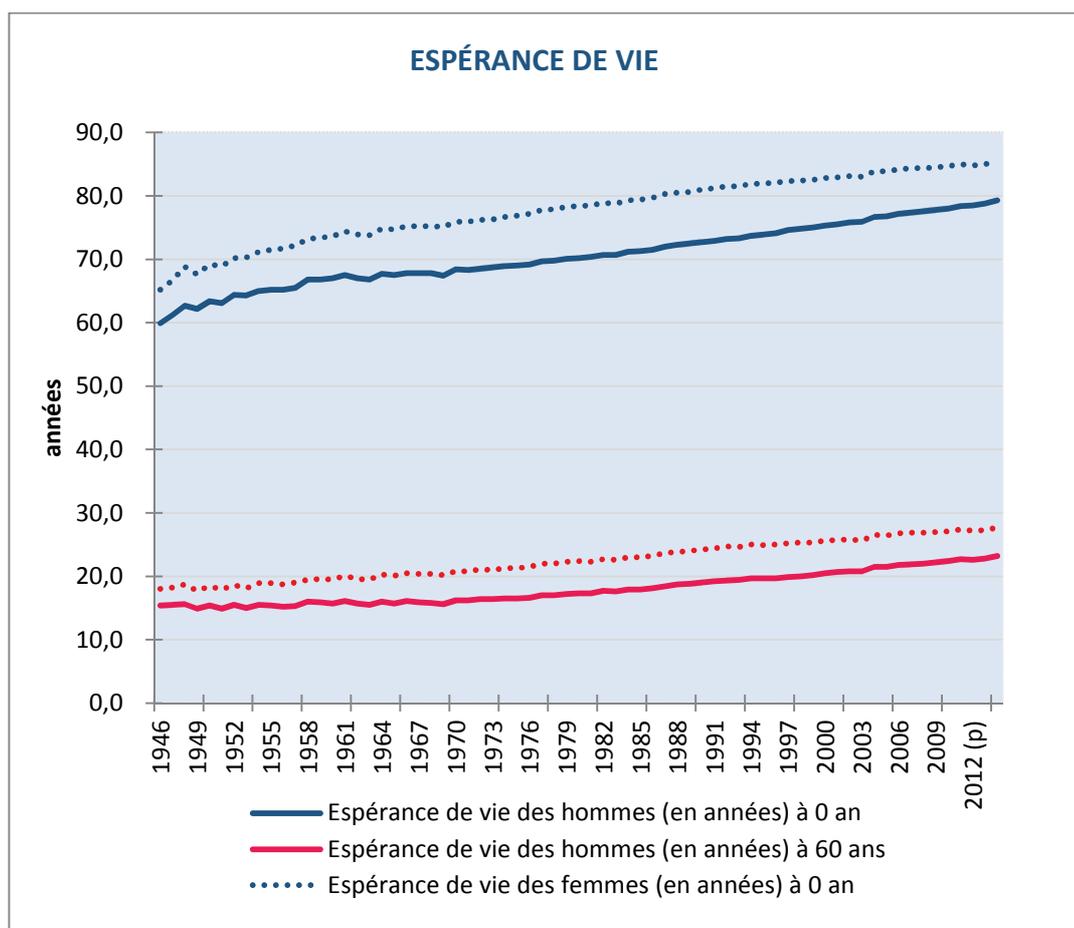
### L'espérance de vie des plus de 60 ans continue également de s'améliorer

De 1994 à 2014, l'espérance de vie à 60 ans des hommes est passée de 19,7 à 23,2 ans et de 25,0 à 27,7 ans pour les femmes.

En 1946, l'espérance de vie à 60 ans était de 15,4 ans pour un homme et de 18 ans pour une femme. En 1974, elle s'élevait respectivement à 16,5 et 21,3 ans.

En Europe, c'est en Espagne que l'espérance de vie des femmes est la plus élevée avec plus de 85,5 ans et en Suède pour les hommes avec 79,2 ans. La France se trouve au deuxième rang européen pour l'espérance de vie des femmes.

La France dispose de la plus longue espérance de vie à 60 ans pour les femmes avec 27 ans. Pour les hommes, la France partage la première place avec l'Espagne, l'Italie et la Suède (22,6 ans).



### La France continue de vieillir

En 2015, 12,2 millions de personnes ont plus de 65 ans soit 18,4 % de la population. En dix ans, le nombre de personnes de plus de 65 ans a progressé de 2,1 points. De 2004 à 2014, la part des plus de 75 ans est passée de 8,0 à 9,1 %.

En Europe, le vieillissement est plus important avec une progression de 2003 à 2013 de 2 points passant de 16,2 % à 18,2 %, la progression sur la même période en France a été de 1,7 point. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la proportion des plus de 65 ans au sein de la population atteignait 21 % en Allemagne et en Italie contre 12 % en Irlande et 17,6 % en France.

## Agenda

**11 février 2015** : réunion du Conseil d'Orientation des Retraites sur la revalorisation des pensions et des droits à retraite

**17 février 2015** : négociation entre partenaires sociaux et gestionnaires AGIRC – ARRCO

## Communiqués de presse du Cercle du mois de janvier

Le Cercle a publié au cours du mois de janvier trois communiqués :

- Assurance-vie : 2014, la belle année – *le 29 janvier 2015*
- Livret A : une année en enfer ou presque – *le 24 janvier 2015*
- Contrats Madelin, des propositions pour une nouvelle ambition – *le 21 janvier 2015*

---

La lettre mensuelle de l'épargne et de la retraite est une publication du Cercle de l'Épargne

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Pour tout renseignement :

Sarah Le Gouez

Tel : 06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)

**Le Cercle de l'Épargne est soutenu par AG2R LA MONDIALE**

Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance

26/30 rue Montholon • 75009 Paris

Téléphone : 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

[www.cercledelepargne.com](http://www.cercledelepargne.com) • [contact@cercledelepargne.com](mailto:contact@cercledelepargne.com)